

# Natura 2000

Gorges de l'Hérault – Lettre d'information n°1 – Février 2012

## Edito

Notre responsabilité est engagée devant nos successeurs.

La démarche Natura 2000 qui vous est présentée dans cette première lettre est un outil que nous élaborons en concertation avec tous les acteurs présents sur le Site d'Importance Communautaire des Gorges de l'Hérault.

Nous adaptons cet outil afin de préserver le formidable patrimoine naturel de cette région, sans mettre en péril la dimension économique et la portée sociale des actions menées par ses habitants ou ses visiteurs.

La première étape a été validée par le comité de pilotage du 7 février. Une phase importante de concertation sur la définition des enjeux et des mesures à mettre en œuvre va maintenant débiter.

Ce travail qui se déroule dans la clarté et l'écoute de tous les intervenants est le gage d'une appropriation collective durable des richesses de notre pays, il est la garantie que nous saurons transmettre à nos enfants un territoire vivant et beau.

Jacques Donnadieu,  
Président du Comité de  
pilotage Natura 2000  
« Gorges de l'Hérault »







# La concertation, naturellement !

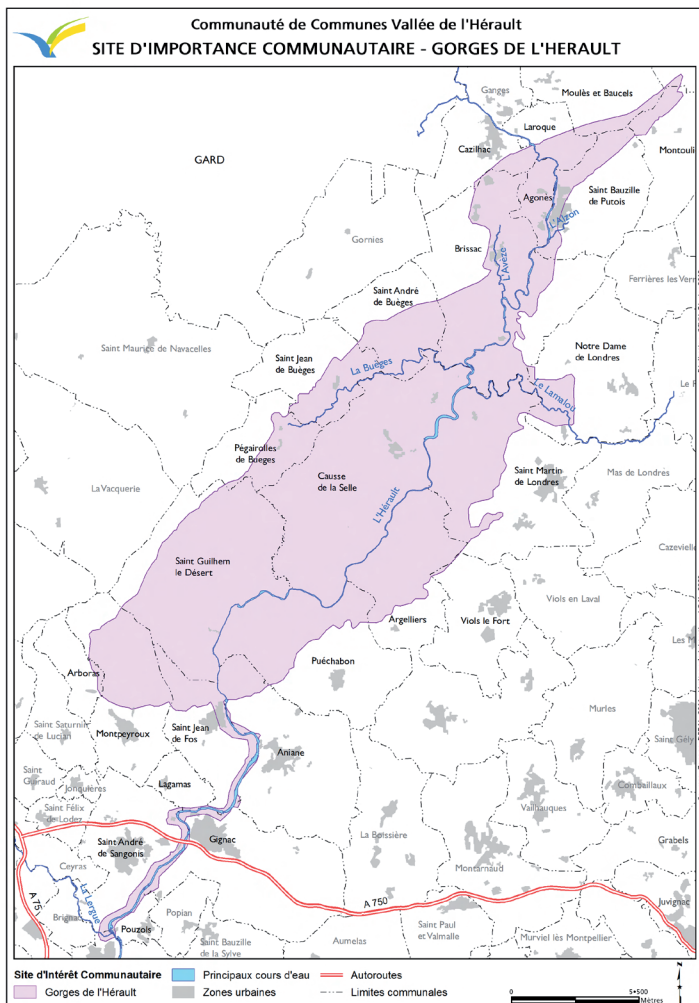
## Natura 2000, un projet de territoire

### ⇒ Une démarche environnementale...

La démarche Natura 2000 a vocation à protéger certaines espèces et leurs habitats sur des sites dont les périmètres ont été définis au niveau européen, en fonction des espèces et non pas des frontières administratives. Plusieurs enjeux de conservation ont permis la désignation de ce site : la forêt de pins de Salzmann, les rivières, les cavités, et les espèces qui dépendent de ces habitats. Le périmètre des gorges de l'Hérault comprend 26 communes. Quatre communautés de communes sont partiellement concernées : les Cévennes Gangeoises et Suménoises, le Grand Pic St-Loup, le Clermontois, et la Vallée de l'Hérault, désignée opérateur sur ce site.

### ⇒ ... sur la base de la concertation

L'intérêt de la démarche Natura 2000 réside dans le principe de concertation, à la base de son fonctionnement. Dès le départ, tous les acteurs du territoire ont été impliqués, qu'il s'agisse d'institutions (collectivités territoriales, organismes consulaires...) ou de fédérations et associations utilisatrices des lieux (chasse, pêche, randonnée...). Leur connaissance du terrain et de ses espèces confère à ces personnes un rôle important dans la mise en place d'un programme de protection des espèces et des habitats qui ne viendrait pas léser leur activité. Ainsi, les mesures de conservation de la biodiversité prises dans le cadre de la démarche Natura 2000 reposeront sur l'engagement de chacun, selon les moyens dont il dispose.



## Les étapes

### ⇒ 1/Les diagnostics

Deux diagnostics ont été établis au préalable :

- le diagnostic écologique a dressé un inventaire des espèces et des habitats présents sur le site, ainsi que de leur état de conservation.
- le diagnostic socio-économique a recensé l'ensemble des pratiques humaines susceptibles d'interagir avec ces espèces et ces habitats (activités économiques, de loisirs...)

### ⇒ 2/Le DOCument d'OBjectifs (DOCOB)

Une fois ces diagnostics établis, ils permettront de définir les objectifs de gestion du site. Des groupes de travail se réuniront pour définir les objectifs à adopter pour protéger les habitats prioritaires et les moyens à mettre en œuvre. Les réponses à ces questions constitueront le DOCument d'OBjectifs, feuille de route des actions à conduire pour assurer l'avenir du site. Là encore, la concertation trouve une place de choix, afin que chacun puisse s'investir au mieux de ses capacités.

## REPERES

Désignation de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en tant qu'opérateur Natura 2000 « Gorges de l'Hérault »  
De février à décembre, élaboration des diagnostics.

Présentation et validation des diagnostics au comité de pilotage

Groupes de travail : élaboration de mesures, évaluation des moyens nécessaires à leur réalisation

Validation du DOCOB

CONCERTATION



Février 2011 - décembre 2011

Février 2012

Avril 2012

Décembre 2012

# Ce que révèlent les diagnostics

Un périmètre riche, des utilisateurs variés



Le pin de Salzmann est l'un des enjeux de conservation du site

## ⇒ Le milieu aquatique, vecteur de biodiversité

Le diagnostic écologique fait état de la présence de 46 espèces recherchées dans le cadre de Natura 2000 sur le site « Gorges de l'Hérault ». Parmi elles, la moitié dépend du milieu aquatique, et quatre sont identifiées comme des enjeux de conservation majeurs :

- **la forêt de pin de Salzmann**, dans le massif de St-Guilhem-le-Désert et de la Buèges. Elle représente plus de la moitié de la superficie connue en Languedoc-Roussillon.
- **Le Chabot de l'Hérault**, une espèce de poisson endémique connue dans seulement trois affluents de l'Hérault, dont deux se trouvent sur le périmètre des gorges de l'Hérault.
- **Le Murin de Capaccini**, une chauve-souris friande de nos cavités, et chassant sur les plans d'eau.
- Enfin, deux espèces de libellules, **la Cordulie splendide et le Gomphe à Cercoïdes**, apprécient notre territoire.

D'autres habitats et espèces ont été recensés et font l'objet d'enjeux de conservation. Retrouvez une synthèse du diagnostic écologique sur le site [www.cc-vallee-herault.fr/-La-demarche-Natura-2000-.html](http://www.cc-vallee-herault.fr/-La-demarche-Natura-2000-.html)

## ⇒ Sous l'influence de quatre principaux usages

L'inventaire socio-économique fait apparaître quatre familles d'activités susceptibles d'avoir une influence sur les espèces et leurs habitats : l'agriculture, la gestion forestière, le tourisme et les activités de pleine nature et, plus transversalement, les activités liées à l'eau. Toutes les personnes engagées dans ces activités ont été impliquées dans la démarche à l'occasion de réunion de concertation. Il est maintenant possible de travailler ensemble sur des actions de conservation des espèces et des habitats en cohérence avec les besoins inhérents à ces activités.

## Le saviez-vous ?

*Le pin de Salzmann est une essence rare dont la population des gorges de l'Hérault est la plus importante en France. Il se différencie par la clarté du vert de ses aiguilles et l'orientation horizontale de ses branches : un peu comme un bonzaï japonais à taille normale. Il est peu exigeant en eau et résiste également aux parasites tels que la chenille processionnaire du pin.*

## Chacun chez soi !

L'intérêt de la démarche Natura 2000 est de protéger à la fois les espèces et leurs habitats. Encore faut-il savoir qui utilise quel habitat. Amusez-vous à retrouver l'habitat de chacune, sachant qu'une espèce peut parfois en utiliser plusieurs !



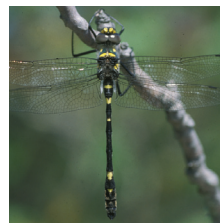
Le Murin de Capaccini



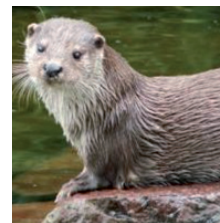
La Chabot de l'Hérault



La Lucane cerf-volant



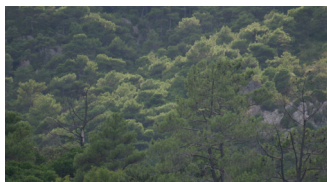
La Cordulie splendide



La loutre



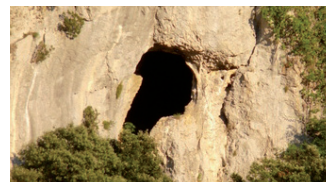
Le triton



Une forêt



Une mare temporaire méditerranéenne



Une cavité



Une rivière



# Aller plus loin



## La définition d'objectifs et d'actions

### ⇒ Une véritable feuille de route

Les diagnostics ont permis de dresser un état des lieux de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats sur le site « Gorges de l'Hérault », et des pratiques et activités humaines. Il s'agit désormais de définir les objectifs et enjeux du site, et de proposer des mesures pour y répondre. Pour ce faire, quatre groupes de travail sont créés, chacun abordant l'une des quatre familles d'activité identifiées dans les diagnostics. Ils seront composés d'une vingtaine de personnes impliquées dans la vie du site et l'activité en question, et déjà présentes lors de l'élaboration du diagnostic. Tous ces objectifs de gestion seront compilés dans le DOCUMENT d'OBJECTIFS (DOCOB).

### ⇒ Des mesures réalistes

La présence des acteurs concernés dans ces groupes est capitale : elle assure la définition d'objectifs de gestion réalistes, issus de personnes qui connaissent les réalités du terrain. Leur travail s'organisera en deux phases : dans un premier temps, en mars et avril 2012, ils s'appuieront sur les inventaires pour dégager des objectifs de développement durable. Ensuite, en mai et juin, ils détermineront les actions nécessaires pour remplir ces objectifs. Ainsi, on préférera par exemple un desherbage mécanique à une méthode chimique. Consignées dans des fiches actions, ces mesures seront accompagnées des moyens techniques et humains à mettre en œuvre pour les mener à bien.



Le Chabot de l'Hérault est une espèce endémique de nos rivières



Les mares temporaires font vivre de nombreuses espèces

## L'impact intemporel des mares temporaires

Parmi les habitats qu'il est important de conserver sur le territoire des gorges de l'Hérault figurent les mares temporaires méditerranéennes. Bien qu'elles puissent être asséchées pendant plusieurs mois, elles sont un lieu de vie et de biodiversité à part entière. Qui plus est, elles sont typiques de notre lieu de vie. Ces mares doivent leur existence à l'homme, qui les a créées (pour certaines) et les entretient dans le cadre de son activité pastorale par exemple. Elles se remplissent grâce aux pluies, aux ruissellements ou encore via les eaux souterraines. Durant cette période, qui peut durer de quelques jours à quelques mois, les mares temporaires

sont l'habitat privilégié d'espèces de tritons, d'amphibiens de types crapauds et grenouilles, ou encore d'insectes qui viennent s'y reproduire ou se nourrir. Suivant leur cycle, elles s'assèchent peu à peu, pour devenir un espace terrestre.

### Le saviez-vous ?

**Le Chabot de l'Hérault** est une espèce endémique, c'est-à-dire qu'on ne le retrouve que sur le bassin versant de l'Hérault, caché entre les pierres du fond. Etant dépourvu de vessie natatoire, il n'est pas très à l'aise pour nager en eau vive.

### Solution du jeu « Chacun chez soi ! »

Le Murin de Capaccini se nourrit en rivière, et vit dans les cavités. Le Chabot de l'Hérault, espèce endémique, vit en rivière. La lucane cerf-volant vit dans les forêts. La Cordulie splendide se trouve dans les rivières, de même que la loutre. Le triton lui, vit dans les mares temporaires. Cela démontre l'importance du milieu aquatique sur ce site au nom évocateur. Globalement, l'équilibre de l'ensemble des milieux est important à toutes ces espèces.

### Contact

Communauté de communes Vallée de l'Hérault  
2 parc d'activités de Camalcé - 34150 Gignac  
Tél. 04 67 57 04 50 - [contact@cc-vallee-herault.fr](mailto:contact@cc-vallee-herault.fr)  
[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)



©Crédits photographiques :  
Christophe BERNIER, Raphaël  
COLOMBO (Gaïadomo),  
Damien IVANEZ (Ecologistes  
de l'Euzière), CCVH.